

MEULAN

Le mag



p.4-6

*Coups
de projecteur
sur la voirie*

Actus

p.7

INFOS DÉCHETS GPS&O
L'APPLICATION OFFICIELLE

p.10

COMMENT LIRE VOTRE
FEUILLE D'IMPOTS LOCAUX ?

axeo
SERVICES
Particuliers & Professionnels

Services aux particuliers
Entretien de la maison • Repassage • Jardins & extérieurs

n° 01 30 04 72 21

AVANCE IMMÉDIATE
DU CRÉDIT D'IMPÔT*

* Selon l'article 199 quater du Code général des impôts, toutes les prestations ne sont pas concernées.

AXEO Services Juziers - 5 avenue de la Gare - 78820 JUZIERS
www.axeoservices.fr - juziers@axeoservices.fr

Société indépendante membre du réseau
AXEO Services, une marque de La Poste

CHANTIER NAVAL

YVELINES NAUTISME

ACCASTILLAGE - HIVERNAGE - VENTE
DE BATEAUX, MOTEURS ET REMORQUES

**LOCATION DE BATEAUX
SANS PERMIS**

30 Bd Adolphe Thiers - 78250 Meulan - 09 88 99 57 15
info@yvelines-nautisme.fr

MADemoiselle

S

Du mardi au samedi de 10h à 18h
sans rendez-vous

Couleur (30€), lissage, soins, botox
Concept unique sans rendez-vous
Séchage naturel, pas de coupes

18 rue du Fort
78250 Meulan en Yvelines
06 41 45 94 41

@sarahmdls

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

24.09 G2L - Espace et Vie - RCS Angers 498 895 773

LOGEMENTS
CONFORTABLES
ET ÉQUIPÉS

SERVICES
ADAPTÉS À VOS
BESOINS

VIE SOCIALE
RICHE ET
ACTIVE

Résidence Services Seniors
Espace et Vie
15 rue Gambetta
78250 MEULAN-EN-YVELINES

plus d'informations
au **01 89 43 20 06**
ou sur **ESPACETVIE.FR/MEULAN**

Espace et Vie

**JUSQU'À 75%
REMBOURSER
PAR L'ÉTAT**

labellisé « Égalité » Préféré République Française

**FORCILIA
RAVALEMENT**

06 75 03 44 05
facadier78@gmail.com
www.forcilia-ravalement.fr

RAVALEMENT FAÇADES
(PROJETÉE, BARDAGES, etc...)
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR
BRIQUE DE PAREMENT
LOCATION ECHAFAUDAGE

27, Chemin de la Marèche - 78250 TESSANCOURT sur AUBETTE
Siret : RCS Versailles 802 044 677 00028

VOUS SOUHAITEZ VOUS AUSSI
RÉSERVER UN ESPACE PUBLICITAIRE
DANS LE(S) PROCHAIN(S) **MAGAZINE(S)**
DE MEULAN-EN-YVELINES ?
CONTACTEZ-NOUS...

Chef de Publicité Territorial :
Arnold ROSENFELD au **07 67 40 99 12**

**AGENCE DE COMMUNICATION AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES ET DES OFFICES DE TOURISME**
45 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. 01 46 05 36 36 - Email : info@mairieinfo.fr

www.mairieinfo.fr

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Les conséquents travaux de voirie effectués actuellement dans la commune s'inscrivent dans une politique globale d'investissement ambitieuse que nous portons grâce à deux partenaires essentiels : le Département des Yvelines et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Lorsque vous nous avez accordé votre confiance il y a dix ans, nous avons dû faire face en urgence à une situation désastreuse : un déficit structurel qui s'était creusé avec le temps et pour lequel aucune action n'avait été mise en place, bien au contraire (notamment la titularisation massive d'agents qui a totalement dégradé nos ratios financiers), une administration communale dysfonctionnelle manquant cruellement des compétences indispensables à une restructuration, un patrimoine bâti important nécessitant des travaux de réparation, de mise en accessibilité, d'amélioration de la performance énergétique, des espaces publics totalement négligés et une voirie identifiée parmi les plus détériorées du territoire, un parc de logements privés avec de graves problématiques de vétusté et d'insalubrité.

Grâce à une gestion saine et rigoureuse de nos finances, à la réorganisation rationnelle de notre administration, au soutien de nos partenaires financiers, nous avons pu envisager des investissements sur nos bâtiments (mise en accessibilité de la mairie, restauration de l'église, achèvement de la réhabilitation de l'école Valéry et lancement de celle du groupe scolaire Paradis, aménagements de la Ferme du Paradis...), sur nos espaces publics (restructuration des berges de Seine, création d'aires de jeux, de city-stades, harmonisation du mobilier urbain...), sur la voirie (plus de la moitié du patrimoine a été repris), mais aussi sur l'habitat (OPAH-RU en cours).

Mais le poids du passé est encore présent : le Domaine Berson, acheté et aménagé à grands frais mais sans isolation, le cimetière sans reprise des concessions (plusieurs centaines à traiter aujourd'hui), la piscine dont la réhabilitation au bout de seulement 15 ans va coûter plus cher que sa construction...

Sans un accompagnement fort de la Communauté urbaine GPS&O et du Département, mais aussi, dans une moindre mesure, de l'Etat et de la Région, nous serions dans l'incapacité de mener à bien ces projets qui contribuent à améliorer la qualité du cadre de vie des Meulanais.



Cécile ZAMMIT-POPESCU
Le Maire
Président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

Actus

p. 4 • Coups de projecteur sur la voirie

Cadre de vie

p. 7 • Infos déchets GPS&O : l'application officielle des services déchets
• Un réseau de bornes électriques en pleine expansion
• Opérations broyage des végétaux dans votre commune !

Services publics

p. 8 • Cimetière : au cœur des préoccupations
• Reconnaissance anticipée : il faut y penser !
• Plan Grand Froid
• Seniors
• Relais Petite Enfance
p. 9 • OPAH-RU : Propriétaire bailleur l'importance de remettre votre logement aux normes
p. 10 • Comment lire votre feuille d'impôts locaux ?

Vie Locale

p. 11 • Transformation du péage en flux libre sur l'A13 à compter de décembre 2024
• Un bel élan de générosité
• Calendrier des ouvertures dominicales pour l'année 2024

Retour sur...

p. 12 • Rentrée scolaire
• Tournoi de beach-volley du SDIS78 en partenariat avec l'association Will'Sports
• Forum des associations
• Journée Européenne du Patrimoine
• Bus de la création d'entreprise
• Semaine bleue – Initiation au smartphone
• Semaine bleue – Goûter loto intergénérationnelle
• Semaine bleue – Initiation au self-défense
• Semaine bleue – Déjeuner convivial
• Visite des CE2 en Mairie
p. 13 • Bénédiction des drapeaux organisée par l'UNC Meulan
• Médailles du travail des Meulanais
• Remise des prix balcons et jardins fleuris
• Sortie de l'Espace jeunes au Parc des Princes
• Festival des Fromages
• Semaine sportive et culturelle
• Vacances de l'Espace jeunes
• Atelier tablettes numériques seniors

Culture

p. 14 • Votre prochain selfie ? un bookface à la bib !
• Ça se passe à la Bibliothèque

Vie associative

p. 14 • OVMY
• AK78
• AMMH

Vie municipale

p. 15 • Conseil municipal
• Tribune libre

Prochainement

p. 16 • Noël à Meulan-en-Yvelines

Coups de projecteur sur la voirie

En 2024, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), en charge de la voirie depuis le 1^{er} janvier 2016, poursuit son plan pluriannuel d'investissement pour rénover les voiries dégradées mais aussi réaménager. Voici un aperçu des travaux réalisés, en cours et à venir dans la commune.

Quartier du Paradis : une cure de jouvence

Le quartier du Paradis bénéficie d'importants travaux de rénovation. Les rues, trottoirs et l'éclairage public sont en pleine transformation pour améliorer le cadre de vie des habitants

Route de Pontoise

Les travaux sur la route de Pontoise sont organisés en phases :

Phase 1 : entre la RD 922 et le rond-point Ferme du Paradis.

Phase 2 : entre le rond-point Ferme du Paradis et le giratoire rue Clos Villiers / allée Île-de-France.

Phase 3 (2025) : reprise des giratoires route de Pontoise / D922 / rue Auguste Renoir et route de Pontoise / rue de la Ferme du Paradis.

Les objectifs de cette réhabilitation sont l'amélioration et la sécurisation de la circulation des usagers (piétons et véhicules). Une attention particulière est accordée à la qualité des matériaux et à la qualité paysagère. Un cheminement piétonnier a été créé au droit du collège Henri IV et tous les abords ont été repris (mise aux normes des arrêts de bus...). La chaussée a été intégralement réhabilitée (structure, tapis de roulement, plateaux ralentisseurs) et un nouveau parking désimperméabilisé avec du stationnement PMR aux normes a été installé.



Allées des Grives, du Bosquet et impasse de la rue Traversière

Réfection de la chaussée et des trottoirs pour améliorer la sécurité et le confort des usagers.



Rue Auguste Renoir photo

Réfection de la chaussée et renforcement de la structure.



Allées de l'Île-de-France, Marchande, de La Claire Fontaine et des Ibis

Elles bénéficieront dans les semaines à venir d'une réfection complète de la couche de roulement et des trottoirs pour assurer une continuité avec les aménagements précédemment réalisés dans le secteur.

Rue des Roses et rue des Alouettes

Pour mettre fin au stationnement anarchique sur les trottoirs et pelouses comme cela a été fait en début d'année rue des Roses, des barrières vont être installées rue des Alouettes. Cette initiative vise à rendre les trottoirs aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, rappelant que le stationnement sur trottoir est interdit.



Côte du Pavillon, quai de l'Arquebuse et rue de la Ferme

Un nouveau passage piéton aux normes a été créé Côte du Pavillon, assurant une continuité sécurisée pour les piétons en provenance de la route de Pontoise vers le centre-ville. Un abaissement des trottoirs avec pose de bandes podotactiles a été réalisé quai de l'Arquebuse et devant les commerces de Paradis



Côte Lécuyer

Afin d'empêcher le passage des poids-lourds de plus de 3,5 tonnes qui fragilisent le pont au-dessus de la voie ferrée, un aménagement pérenne sera installé en fin d'année en remplacement des blocs béton actuellement en place.

Rénovation de l'éclairage public

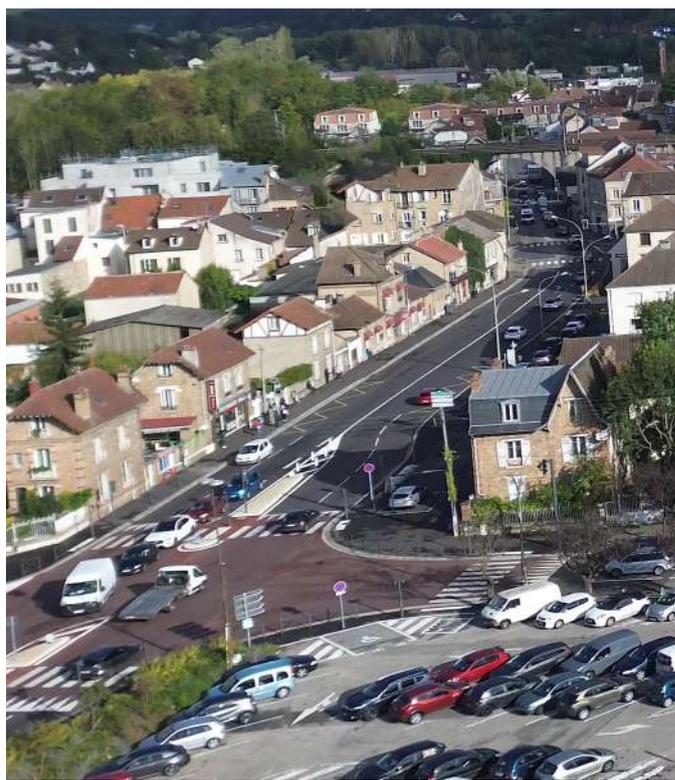
La CU GPS&O entame en cette fin d'année une quatrième phase de rénovation de l'éclairage public sur plusieurs rues (Chemin du Grand Sentier, allée du Moulin, allée Marchande, rue de la Côte Lécuyer, avenue du Maréchal Joffre, chemin des Sarazins, place du Vexin, allée des Grives, allée des Ibis, allée de l'Île-de-France, allée des Merles, rue Claude Monet). Les travaux débutent le 12 novembre pour une durée de quatre semaines. Ils pourraient nécessiter ponctuellement l'allumage de l'éclairage public en journée.

Place du Vexin : sécurisation et modernisation

Dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, la place du Vexin a été entièrement réaménagée par le Département des Yvelines pour sécuriser et mettre aux normes les arrêts de bus, fluidifier le trafic et améliorer la circulation piétonne. Les aménagements incluent :

- Le réaménagement de l'interface RD14,
- La sécurisation de la traversée piétonne et la création d'une nouvelle au sud,
- L'ajout d'une voie de tourne à gauche et l'élargissement à deux voies dans le sens nord/sud pour fluidifier le trafic.
- L'élargissement du trottoir côté est
- La mise aux normes PMR des deux quais de bus.

A noter, après la pose de jardinières saisonnières sur les nouvelles barrières de la place du Vexin, le comité de fleurissement travaille à un aménagement végétalisé de la zone pour mettre en valeur ce carrefour situé en entrée de ville. Enfin, la voirie du pont Rhin et Danube a été reprise et les garde-corps des deux ponts entre Meulan et Les Mureaux ont été repeints.



Rue du Maréchal Foch : réhabilitation à venir

La rue commerçante (Maréchal Foch) sera prochainement réhabilitée. Les travaux, d'une durée de 10 mois, incluent :

- Mise à niveau de la chaussée, apaisée, avec les trottoirs
- Enfouissement partiel des réseaux aériens apparents en traversée de chaussée
- Elargissement et mise en accessibilité des trottoirs

Ces travaux seront organisés en phases pour minimiser l'impact sur les commerces.

**10 ans de voirie à Meulan**

- Aménagement de liaisons douces aux Annonciades, aux Tanneries et sur les bords de Seine (île du Fort et le long des quais Albert Joly et de l'Arquebuse)
- Création d'une chaussée en enrobé chemin de la Garenne de Thun
- Installation d'un rond-point route de Pontoise
- Réfection complète de la chaussée avec trottoirs rue des Annonciades (montée de la gare), côte Lécuyer et rue Traversière
- Réfection totale rue de Tessancourt (chaussée, trottoirs, éclairage public, assainissement, création d'un tronçon de réseau d'eau pluviale, enfouissement des réseaux et reprise du parking à l'intersection Tessancourt / Aulnes),
- Réhabilitation complète de la chaussée rue Gambetta, boulevard Thiers, avenue Joffre, rue Notre-Dame, rue de l'Ormeteau, rue des Roses, allée du Moulin, RD922, croisement Acacias/Renoir, rue des Carrières, rue de la Chaîne
- Reprises des trottoirs quai Albert Joly et rue Clemenceau
- Réfection de la première partie de l'allée de l'Île-de-France
- Réhabilitation partielle de la chaussée chemin de l'Aubette et rue des Bois

Mot de l'élu

"Le réseau routier de la ville a été identifié comme l'un des plus dégradés à l'échelle des 73 communes de l'intercommunalité lors de la création de la Communauté urbaine en 2016. Une gestion communale saine implique un investissement régulier sur l'entretien de la voirie avec une programmation, ce qui n'était malheureusement pas le cas à Meulan avant 2014. Conjointement avec les services de la Ville, les services de GPS&O ont travaillé à un plan pluriannuel d'investissement incluant des reprises des voiries détériorées mais aussi des opérations d'aménagement d'envergure. Ces travaux visent à l'amélioration de notre cadre de vie (qualité du mobilier, de la végétalisation...), priorité de la Municipalité depuis dix ans."

Ergin MEMISOGLU
1^{er} Adjoint au Maire délégué au
Cadre de vie et au Développement durable
Conseiller Communautaire de la Communauté
Urbaine Grand Paris Seine et Oise



Infos déchets GPS&O : l'application officielle des services déchets

Les modalités de collecte des déchets ont changé le 1^{er} octobre. Verres, encombrants, recyclables, que faire de ses déchets ? Où sont les points d'apport volontaire ? Quels sont les jours de ramassage ? L'application mobile de la Communauté urbaine va faciliter l'accès à l'information.

Elle permettra de retrouver en direct :

- Des informations personnalisées à votre adresse (calendrier personnalisé de collecte),
- Des notifications de rappels de sortie de vos différents bacs de collecte,
- La géolocalisation des bornes d'apport volontaire proches de chez vous,
- Des informations pratiques d'accès et un guidage jusqu'à la déchèterie la plus proche,
- Des alertes d'actualités ou infos sur les nouveautés (modifications d'horaires ou fermetures de déchèteries...),
- Des conseils pour bien trier et réduire vos déchets au quotidien (acquisition d'un bac à compost, consignes de tri et lieux où donner une seconde vie à vos objets...).

Un problème avec l'application ?

Pour répondre à vos questions, la plateforme téléphonique Infos déchets est renforcée. Des téléopérateurs peuvent vous renseigner et vous envoyer par courrier votre calendrier de collecte personnalisé : Infos déchets 01 30 33 90 00 (du lundi à vendredi de 9h > 12h et 14h > 17h).

À la suite d'un sondage réalisé en mai 2023, les Meulanais se sont prononcés en faveur d'une baisse de leur Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) fixée à 6,52%. En conséquence, la collecte en porte-à-porte n'est plus assurée pour les encombrants (les habitants sont invités à se rendre gratuitement dans n'importe quelle déchèterie de la CU GPS&O) et le verre doit être déposé dans les PAV.

Pour les appareils électroménagers usagés, le service gratuit "jedonnemonelectromenager.fr", mis en place par l'éco-organisme à but non lucratif ecosystem, agréé par les Pouvoirs Publics, propose une solution solidaire et écologique. Ce dispositif vise à prolonger la durée de vie des équipements électriques en favorisant leur réparation, leur réemploi, ou, en dernier recours, leur recyclage.

À partir du 1^{er} octobre 2024
Les conditions de collecte évoluent

GRAND-PARIS SEINE & OISE

INFOS DÉCHETS GPS&O
PLUS BESOIN D'ESPIONNER VOS VOISINS POUR SAVOIR QUAND SORTIR VOS POUBELLES !

NOUVELLE APPLI !

TÉLÉCHARGEZ-LA MAINTENANT !



L'application Infos déchets GPS&O vous accompagne au quotidien pour une gestion simple & personnalisée de vos déchets.

Un réseau de bornes électriques en pleine expansion !

Dans le cadre de sa politique de soutien aux mobilités douces et à la transition énergétique, la Communauté urbaine GPS&O continue de développer ses bornes de recharge pour véhicules électriques. De nouvelles stations ont été installées. Des bornes similaires sont également accessibles rue de la Ferme.

Dans cette dynamique de soutien à la transition énergétique, plusieurs places de stationnement situées derrière la Mairie, rue des Écoles, sont réservées aux véhicules électriques (renforcement de l'offre en 2025).



Opérations broyage des végétaux dans votre commune !

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise organise, conjointement avec la commune de Meulan-en-Yvelines, des opérations de broyage des déchets végétaux.

Des opérations ont déjà eu lieu cette année le 21 septembre au parking de l'école des Bois – rue Traversière et le 19 octobre rue de Clos Villiers.

Les habitants de Meulan-en-Yvelines peuvent se rendre au point de rendez-vous fixé par la commune et GPS&O pour faire broyer les branches et tailles de haies (maximum 12 cm de diamètre) et repartir ensuite avec du broyat à utiliser dans leur jardin.

Celui-ci peut servir à pailler pour limiter le développement des herbes indésirables, l'évaporation, le tassement, le ruissellement et freiner la progression de certains nuisibles comme les limaces. En complément, une benne est également mise en place le temps de l'opération pour accueillir les végétaux qui ne peuvent être broyés.

La prochaine opération de broyage aura lieu le samedi 16 novembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h, rue Auguste Renoir.

Ce service est gratuit, se munir de sacs pour transporter le broyat. N° Info déchets : 01 30 33 90 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Cimetière : au cœur des préoccupations

Au cours de la précédente mandature, la Municipalité avait réalisé des investissements importants tels que la création d'un jardin du souvenir (6 500 €). Dernièrement, l'espace paysager autour a été réaménagé. Ces derniers mois, deux nouveaux colombariums (35 000 €) ont été ajoutés dans un lieu dédié pour répondre aux besoins croissants et des travaux de réfection du mur de soutènement après un effondrement ont été entrepris pour un coût imprévu de près de 80 000 €.

Afin d'améliorer le confort des usagers, les fontaines du cimetière vont être rénovées et des accessoires neufs ont déjà été mis à disposition pour améliorer leur fonctionnalité et leur esthétique. Des graviers supplémentaires seront déposés dans les différentes allées (un test d'engazonnement des allées avait été effectué, mais les résultats n'étaient pas probants). Le cimetière étant en pente, le problème de ravinement persiste malheureusement, sans possibilité de mettre en place un enrobé du fait de l'absence de réseau d'assainissement dans ce secteur. La réflexion se poursuit sur une solution pérenne.

Un travail sur la reprise des concessions a été entrepris depuis 2014. Chaque année, une enveloppe budgétaire est allouée pour reprendre entre 10 et 15 concessions, mais un retard de près de 500 concessions a été accumulé dans le temps et il est difficile de le rattraper rapidement. Ce sont principalement ces tombes non entretenues, couvertes de végétaux, sur lesquelles la commune n'a pas le droit d'intervenir, qui créent une impression d'abandon. A cela s'ajoutent l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires et la non-utilisation de débroussailluses (abîment les tombes). Le travail est donc exclusivement manuel, long et intensif. Il est toutefois important de rappeler que la Ville est chargée de l'entretien des allées et des espaces communs, tandis que les tombes et les intertombes sont sous la responsabilité exclusive des particuliers propriétaires des concessions.

Pour rappel, dans le cadre de sa politique d'inclusion, la Ville a recours à un ESAT (travailleurs en situation de handicap) pour l'entretien du cimetière.

Enfin, les agents des Espaces verts de la Ville assurent un entretien régulier des végétaux et du fleurissement dont ils ont la charge sur les parties communes du cimetière.



Reconnaissance anticipée : il faut y penser !

Vous n'êtes pas mariés et souhaitez reconnaître votre enfant ? La filiation ne se fait pas automatiquement. En tant que père, il est obligatoire de reconnaître l'enfant, soit avant sa naissance, soit après. Pour la mère, l'inscription de son nom sur l'acte de naissance suffit, bien qu'elle puisse également procéder à une reconnaissance avant la naissance. Cette démarche peut se réaliser à n'importe quel moment de la grossesse. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de déclarer sa volonté d'assumer la paternité. L'acte est ensuite signé et sera transmis à l'officier d'état civil lors de l'enregistrement de l'acte de naissance.

La reconnaissance anticipée présente plusieurs avantages. D'une part, elle garantit au père des droits dès la naissance de l'enfant, comme l'autorité parentale partagée. D'autre part, elle sécurise juridiquement la situation de l'enfant en cas d'absence ou de décès du père avant la naissance. Enfin, cela évite des démarches postérieures parfois plus complexes.

+ D'INFOS : Guichet d'accueil unique au 01 30 90 41 41

Relais Petite Enfance

Dans le cadre de son action, le Relais Petite Enfance organise une conférence sur les découvertes sensorielles et motrices du tout-petit animée par Morgane Le Peintre, psychomotricienne et formatrice dans le secteur de la petite enfance.

Vendredi 15 novembre, de 19h à 20h30, salle VALERY, entrée libre. Contact : 01 34 75 22 31 - Rpe-resp@ville-meulan.fr

Plan Grand Froid

Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap vivant à domicile peuvent, sur demande, s'inscrire sur un registre nominatif auprès du CCAS. Cette inscription permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Période d'inscription Plan grand froid : du 1^{er} novembre au 31 mars,

+ D'INFOS : CCAS au 01 30 90 41 20

Carnet

Ils sont nés

NATOUZONZA Jaylann
SAHIN Mikail
CHARPENTIER Tyson
POLI LEPETIT Carla
LE Charlotte

Ils se sont mariés

BEQUET Deborah et
MICHEL Lorena
JOFFRE Laëticia et MARTIN
Joël

OPAH-RU : Propriétaire bailleur : l'importance de remettre votre logement aux normes

En tant que propriétaire bailleur en France, il existe plusieurs obligations légales que vous devez respecter, en particulier en ce qui concerne la décence du logement et la rénovation énergétique.

La Ville de Meulan-en-Yvelines s'engage à vous aider !

De 2024 à 2027, l'OPAH-RU (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) du centre-ville de Meulan-en-Yvelines a pour objectif d'accompagner les différents propriétaires souhaitant engager des travaux afin d'améliorer l'état de leurs logements.

- Un accompagnement gratuit dans vos démarches administratives (obtenir des financements et faire votre déclaration à la Mairie)
- Une expertise gratuite de votre logement pour révéler son potentiel
- Des aides conséquentes !

Avec l'OPAH-RU, rénover c'est simple. Alors, n'hésitez pas et contactez Soliha Yvelines Essonne (coordonnées à la fin de cet article)

1. Obligation de décence du logement

- Un logement décent est un logement qui respecte un certain nombre de critères établis par la loi. Les obligations du propriétaire bailleur incluent :
- Sécurité et santé des occupants : le logement doit garantir la sécurité physique et la santé des locataires. Il ne doit pas présenter de risques manifestes pour leur sécurité (ex. : installation électrique défectueuse) ou leur santé (ex. : présence de plomb, d'amiante, de moisissures).
- Surface minimale : un logement doit offrir une surface habitable d'au moins 9 m² avec une hauteur sous plafond d'au moins 2,20 mètres, ou un volume habitable de 20 m³.
- Équipements essentiels : le logement doit être équipé de certains éléments de confort comme un système de chauffage, un réseau d'évacuation des eaux usées, un accès à l'eau potable, des installations sanitaires internes (WC et douche ou baignoire), une cuisine ou un coin cuisine.
- Isolation et ventilation : le logement doit permettre une ventilation suffisante pour éviter l'accumulation d'humidité et de moisissures. De plus, l'isolation doit être adéquate pour éviter les pertes énergétiques excessives.

2. Obligation de rénovation énergétique

Avec la loi "Climat et Résilience" et d'autres réglementations récentes, la rénovation énergétique des logements est devenue une priorité. Les obligations en matière de rénovation énergétique incluent :

- Performance énergétique minimale : les logements considérés comme des "passoires énergétiques" (classés E, F ou G au diagnostic de performance énergétique, DPE) ne pourront plus être proposés à la location : à partir de 2025, les logements classés G, en 2028 ceux classés F et en 2034 ceux classés E.
- Travaux de rénovation énergétique : les propriétaires de logements mal classés sont encouragés, voire obligés, à réaliser des travaux pour améliorer la performance énergétique du bien. Cela peut inclure l'isolation des murs, des combles et des planchers, le remplacement des fenêtres, l'installation de systèmes de chauffage plus efficaces, etc.
- Audit énergétique : pour certaines ventes de biens immobiliers, un audit énergétique est requis. Cet audit fournit un état des lieux de la performance énergétique du logement et des recommandations pour l'améliorer.

3. Aides financières et obligations de mise en conformité

Contrôles et sanctions : les propriétaires qui ne respectent pas ces obligations peuvent faire face à des sanctions. Par exemple, un locataire peut saisir la justice pour exiger des travaux de mise en conformité ou obtenir une réduction de loyer. En cas de mise en location d'un logement non conforme aux exigences énergétiques, le propriétaire peut également se voir interdire de louer le logement.

Obtenir des aides : cette année, les aides sont généreuses et tout le monde, peu importe sa situation, y a droit. Ces aides vont de 30% à 80% du coût des travaux selon votre situation financière. Votre commune, votre Communauté urbaine, le Département et l'État se mobilisent pour vous. Pour savoir précisément l'aide à laquelle vous pouvez prétendre et sous quelle condition, contactez SOLIHA Yvelines Essonne !

Pour vous faire accompagner dans votre projet, n'attendez pas !

Venez en permanence chaque deuxième jeudi du mois à la Mairie de Meulan de 14h à 17h
Prenez rendez-vous au 06 20 47 94 89 ou par mail : opahmeulan@soliha.fr

Agenda Seniors

Repas de fin d'année : les dimanches 1 et 15 décembre.

Colis de Noël : distribution le 3 décembre.

Marché de Noël de Beauvais : pré-inscription auprès du CCAS du 11 au 22 novembre.

CCAS : 01 30 90 41 20 - ccas@ville-meulan.fr



Comment lire votre feuille d'impôts locaux ?

La taxe n'est pas « votée et perçue par les collectivités », c'est un taux qui est voté annuellement par les collectivités (Commune, Intercommunalité...) et qui s'applique à des bases définies, elles, par l'Etat, celui-ci percevant aussi une partie de cette fiscalité locale.

Les taxes foncières ne sont pas affectées qu'aux collectivités car l'Etat en perçoit une partie et si les taux sont bien déterminés par les organes délibérants des collectivités (ex : Conseil municipal), l'évolution des taxes est aussi liée à l'évolution des bases définies par l'Etat.

Les évolutions mentionnées en première page omettent deux autres baisses de taux (TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et GEMAPI : Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Le taux communal (voté par le Conseil municipal de Meulan) et le taux intercommunal (voté par le Conseil communautaire de GPS&O) n'ont pas évolué.

Le taux TEOM et le taux GEMAPI votés par le Conseil communautaire de GPS&O ont diminué.

Les bases, sur lesquelles s'appliquent les taux votés par les collectivités, sont définis par l'Etat, elles ont augmenté de 7,1% en 2023 et de 3,8% en 2024, ce sont elles qui expliquent les variations à la hausse, même lorsque le taux n'a pas évolué.

La recette de la taxe d'habitation représentait 2 681 335 millions d'€ en 2020 à Meulan. Ce montant a été figé en 2021 et a été compensé par la fiscalité départementale à hauteur de 1 443 031 millions d'€. A cette fin, le Conseil départemental a été privé de sa fiscalité et le taux de sa taxe foncière (11,58%) a été basculé et ajouté au taux communal (24,03%), ce qui correspond aujourd'hui aux taux « Commune » de 35,61%.

Cette compensation étant insuffisante en 2024, 1 562 724 € sont également versés, issus principalement du fond d'écrêtement des communes « excédentaires » (celles qui perçoivent plus avec la compensation de la fiscalité départementale que ce qu'elles percevaient avec la recette de la taxe d'habitation).

Le montant de la compensation liée à la suppression de la taxe d'habitation étant figé, il ne tient pas compte des évolutions de la population dans les communes et fait reposer sur les seuls propriétaires les besoins en financement et le poids de la fiscalité.

Les frais de gestion sont directement perçus par l'Etat.

Taxes foncières pour 2024
votées et perçues par la commune de
MEULAN-EN-YVELINES
les collectivités territoriales et divers organismes

AVIS_FP_09

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP - LES MUREAUX
44 RUE DES PIERRELAYES
78134 LES MUREAUX CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Número fiscal (C) : 78250 MEULAN EN YVELINES
 Référence de l'avis :
 Contrat de prélèvement :
 Référence unique de mandat :
 Numéro de propriétaire :
 Département d'imposition : 780 YVELINES
 Commune d'imposition : 401 MEULAN-EN-YVELINES
 Numéro de rôle : 221
 Date d'établissement : 04/09/2024
 Date de mise en recouvrement : 31/08/2024
 Identifiant service : 78120

Vos contacts

Somme à prélever

€

Avis d'échéances 2025

* (Service gratuit + coût d'appel)

Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont déterminés par leurs organes délibérants.
 Les progressions de ces taux sont les suivantes pour 2024 :
 le taux relatif au syndicat de communes passe de 0,0817 % à 0,0784 %

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)							
Identifiant	Droit	Désignation et adresse					
	PROINDIVIS						
	PROINDIVIS						

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxes spéciales	Taxe ornières	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	35,61 %	0,0817 %	6,00 %	0,58 %	8,13 %	0,151 %	
Taux 2024	35,61 %	0,0784 %	6,00 %	0,587 %	6,52 %	0,144 %	

	Propriétés bâties							Total des cotisations
	Adresse	Base	Cotisation	Cotisation lissée	Adresse	Base	Cotisation	
	7653	7653	7653	7653	7653	7653		
	2725	6	459	45	499	11	3745	
	2623	6	442	43	599	11		
	2725	6	459	45	499	11	3745	
	Variation	+3,89 %	0 %	+3,65 %	+4,05 %	-16,69 %	0 %	

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Taxe d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2024	%	%	%	%	%	%	%	%

	Propriétés non bâties						
	Base Etat	Base collectivité	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)	Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	Droit proportionnel / Droit fixe

Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de base foncière de 1982724 €. Pour plus d'informations, consultez la notice.

Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 13 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 15 €.

Frais de gestion de la fiscalité directe locale	141
Dégrèvement Habitation principale	
Dégrèvement JA Etat	
Dégrèvement JA Collectivité	
Montant de votre impôt	3886

Références administratives : www.meuran.fr

Transformation du péage en flux libre sur l'A13 à compter de décembre 2024

En 2024, le flux libre s'installe sur l'axe Paris-Normandie (A13-A14).

Depuis juin 2024 sur l'A14 entre La Défense (92) et Orgeval (78) et les nouveaux accès du diffuseur n°18 d'Heudebouville (27) sur l'A13, et puis en décembre sur tous les autres sites de l'A13 (Orgeval – Caen), les barrières physiques de péage disparaîtront au profit de portiques équipés de caméras et de capteurs permettant de calculer et d'automatiser le règlement des trajets. Projet d'envergure du groupe SANEF, le déploiement du flux libre sur les 210 km entre Paris et Caen va révolutionner la manière de circuler sur l'autoroute.

Comment ?

Les barrières de péage sont remplacées par des portiques équipés de capteurs intelligents qui identifient les véhicules et calculent le montant du péage en fonction de la catégorie du véhicule et du trajet réalisé.

Selon la SANEF, le nouveau système va permettre une circulation plus fluide, plus rapide, mais aussi plus sûre et plus sereine. Désormais, les clients effectuent un seul paiement pour tout leur trajet et le flux libre, c'est moins d'impact environnemental (ne plus s'arrêter réduit la consommation de carburant et les émissions de CO2 et des portiques à la place des nombreuses barrières de péage, ce sont aussi 28 hectares d'espace rendus à la nature).

Comment payer son péage en flux libre ?

Plusieurs moyens de paiement sont proposés* :

1. Avec un badge de télépéage : le montant du péage est facturé mensuellement et prélevé automatiquement. Seule précaution : bien fixer son badge au pare-brise.
2. Sur le site sanef.com, deux options sont possibles : un paiement automatique après création d'un compte client ou un paiement après chaque trajet, dans les 72h.
3. Dans l'un des points de paiement du réseau agréé Nirio (groupe FDJ), répartis sur tout le territoire, dans les 72h suivant le trajet. Le client pourra ainsi payer son trajet en espèces ou en carte bancaire.

Un bel élan de générosité !

La collecte de sang organisée par l'EFS, le 7 octobre dernier, a rencontré un véritable succès avec la participation de 61 volontaires dont 4 nouveaux donneurs et 51 prélevés

Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour cet acte solidaire essentiel !



Calendrier des ouvertures dominicales pour l'année 2024

Comme chaque année, le Conseil municipal a approuvé les autorisations d'ouverture des commerces pour 12 dimanches (le maximum) en 2025 : 9 février - 2 mars - 20 avril - 25 mai - 8 et 15 juin - 5 et 12 octobre - 7, 14, 21 et 28 décembre 2025.



POMPES FUNÈBRES DE FRANCE

MONUMENTS

du 16 Septembre au 16 Novembre 2024

OFFRE SPÉCIALE MARBRERIE

20%

de remise

POUR L'ACHAT D'UN MONUMENT*
hors pose, hors semelle et hors gravure



Retrouvez un large choix de granits et de monuments en agence

Photos non contractuelles.
Modèle protégé Granits Michel MAFFRE.
reproduction interdite. *Voir conditions en agence.



meulan.pfdefrance.com



Rentrée scolaire

2 sept



Tournoi de beach-volley du SDIS78 en partenariat avec l'association WillSports

10 sept



Forum des associations

10 sept



Journée Européenne du Patrimoine

21 sept



Bus de la création d'entreprise

27 sept



Semaine bleue Initiation au smartphone

30 sept



Goûter - loto intergénérationnel

2 oct



Initiation au self-défense

3 oct



Déjeuner convivial

3 oct



Visite des CE2 en Mairie

2 oct



Bénédiction des drapeaux organisée par l'UNC Meulan

5 oct



Médailles du travail des Meulanais

5 oct



Remise des prix balcons et jardins fleuris

7 oct



Sortie de l'Espace jeunes au Parc des Princes

19 oct



Festival des Fromages

12-13 oct



festival des Fromages

Semaine sportive et culturelle

21 oct



Vacances de l'Espace jeunes

21 oct



Ateliers tablettes numérique séniors

29 oct



Votre prochain selfie ? Un bookface à la bib !

S'il ne faut pas juger un livre à sa couverture, comme le veut l'adage, peut-on par contre **découvrir une bibliothécaire grâce à son bookface** ? Pour le savoir, il suffit de se rendre à la bibliothèque pour les rencontrer et échanger !

Et vous, quel livre collera le mieux à votre visage ? Venez le découvrir à la bibliothèque, créez votre propre bookface et partagez votre photo sur Instagram avec le #BookFaceMeulan ! La bibliothèque, c'est l'endroit idéal pour trouver un livre, une revue, un DVD, regarder un film, découvrir des expositions, assister à des conférences, rencontrer des auteurs ou disposer d'un espace de travail !



Ça se passe à la Bibliothèque

Nouveau - Ateliers philo pour les 5/11 ans

Les Petites lumières, une découverte ludique du monde des idées.

Samedi 9 novembre - 15h - 16h30 - Philo-

arts plastiques : Qui suis-je ?

Samedi 14 décembre 15h - 16h30 - Philo-

musique : Qu'est-ce qu'une émotion ?

Goûter offert en fin de séance

Dans les petits papiers d'Origamix

Samedi 30 novembre - 10h30/12h30 dès 7ans

Atelier dessins MANGA

Mercredi 4 décembre

Pour les 8/10 ans, de 10h30 à 13h

Pour les 11 ans et plus, de 15h à 17h30

Atelier d'écriture créative

Samedi 7 décembre - 10h-12h

+ D'INFOS

culture@ville-meulan.fr - 01 30 90 41 10

bibliotheque@ville-meulan.fr -

01 30 95 74 23

Portage de livre

Tous les événements de la bib' ici :



Vie associative

OVMY 78

L'OVMY 78 recrute de nouveaux talents (saxophonistes, trompettistes, guitaristes, batteurs, percussionnistes, chanteurs et chanteuses). Le répertoire est plutôt jazzy, il comprend aussi d'autres styles (Variété, Mambo, Chacha, Paso, Tango). Il est nécessaire de lire la musique, une mise à niveau, un temps d'adaptation, assister ou participer aux répétitions sont possibles.

Répétitions le samedi de 16h30 à 18h30 au Domaine Berson.

Contact : Jean-Michel 06 07 91 19 37 - lameulanaise@yahoo.fr

AK78

L'équipe, composée de Danielle, Katell et Diane, a remporté une médaille de bronze à la coupe des Yvelines de body-karaté à Ecquevilly. Le Président Alain a obtenu sa ceinture noire 4^{ème} DAN lors du passage de grades aux Clayes-sous-Bois.

Lors du passage de grades, Danielle, Céline, Hanae, Léonnie, Emmie, Milo et Timéo ont obtenu leur ceinture noire 1^{er} DAN. Un grand bravo à tous et une grande satisfaction pour le club AK78MEULAN.



AMMH

Maelys Carré (Junior), sélectionnée pour la deuxième année dans le groupe France pour la coupe de la jeunesse, a remporté avec son équipage deux médailles d'argent pour les deux compétitions pour lesquelles elle était engagée.

Lou Philippe (Junior), en collectif France U19, revient avec une médaille de bronze aux championnats du monde à Sainte Catharines au Canada.

Antoine Lefebvre (Sénior -23), pour la troisième année consécutive en équipe de France U23, ramène une médaille de bronze après une course très disputée aux championnats du monde à Sainte Catharines au Canada. Avec son équipage, il remporte la médaille d'or du championnat d'Europe universitaire à Zagreb en Croatie.

Ils ont été mis à l'honneur le 24 septembre au club.



Conseil municipal Délibérations votées lors de la séance du 25 septembre

Motion d'opposition au projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN)

La LNPN est un projet de l'Etat visant à créer une liaison ferroviaire performante sur l'axe Le Havre-Paris, complétée par une section Caen-Cherbourg, au plus près de l'autoroute A13.

La commune de Meulan, comme bon nombre de communes et d'intercommunalités de la vallée de Seine, le Département des Yvelines et la Région Ile-de-France, manifeste son opposition à ce projet inacceptable en raison de :

- son coût exorbitant : entre 10,5 et 11,5 milliards d'euros (en valeur 2021) pour seulement 23 trains quotidiens et un gain de 10 minutes de temps de trajet
- son tracé destructeur : à travers les zones d'activités économiques (entre 15 000 et 20 000 emplois en jeu), les secteurs d'habitation, les espaces agricoles et naturels, les captages d'eau
- son impact sur le cadre de vie et la valeur des biens : importante pollution visuelle et sonore
- son objectif au seul bénéfice des Normands : les trains ne s'arrêteront plus à Mantes

Pour les habitants de Meulan, la LNPN, c'est :

- un frein à la mobilité : plus de possibilité de se rendre sur la côte normande à partir du Mantois, des encombrements routiers dus à la construction de viaducs

de franchissement de l'A13 et au réaménagement d'échangeurs, des années de travaux en amont de la gare Saint Lazare (création d'un pont ferroviaire : « saut de mouton ») et dans la Halle pour améliorer l'accueil des trains normands au détriment des usagers de la ligne J6

- une dégradation de la qualité de vie : augmentation massive du fret prévue sur les lignes J (dont la future ligne de RER Eole) car aucun trafic de fret n'est possible sur la LNPN, donc nuisances pour les riverains meulanais de la voie ferrée et remise en cause des perspectives de renfort d'offre ferroviaire pour les voyageurs de la J6 et de la J5 (futur Eole).

Désaffectation, déclassement et cession de parcelle

Deux délibérations concernent la parcelle AO36 rue des Alouettes, à usage d'espace vert, et sa vente à un riverain par la commune de Meulan. Dans ce secteur pavillonnaire (rue Traversière et alentours), de nombreuses petites parcelles d'espaces verts sont quotidiennement dégradées par du stationnement et impossibles à maintenir en bon état de ce fait. Certaines appartiennent à la commune qui invite les Meulanais ayant une propriété limitrophe à s'en porter acquéreurs.

Prochain Conseil municipal
mercredi 11 décembre à 20h30
Salle du Conseil municipal

**Prochains Conseils
communautaires**
jeudis 28 novembre et
19 décembre à 18h
Aubergenville - La Nacelle

Permanence Maire et Adjointes
samedi 23 novembre de 10h à 12h
Espace Paradis

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite – majorité – 22 élus)

Les groupes minoritaires des Conseils municipaux sont dans leur très grande majorité des groupes d'opposition et Meulan n'échappe pas à cette réalité. Aussi, lors des débats de notre assemblée, la posture est très souvent politique et idéologique, au mépris de l'analyse de fond des dossiers. Soit. Toutefois, s'opposer n'autorise pas pour autant des interprétations de chiffres tout droit sortis de la presse ou des réseaux sociaux, des sous-entendus douteux sur la probité de la Municipalité, la remise en cause d'éléments factuels... Un peu de sérieux ! Être élu, c'est être responsable et la première responsabilité, c'est de ne pas raconter n'importe quoi.

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche – minorité – 5 élus)

L'harmonisation de la taxe des ordures ménagères, vantée par la communauté urbaine, se traduit une fois de plus par une hausse conséquente de la taxe foncière dans certaines communes ou comme à Meulan depuis le 1er octobre, par moins de ramassages et des horaires restreints. En parallèle, la propreté continue à se dégrader dans nombre de nos quartiers. Madame le Maire, présidente de Gpseo, justifie cette décision en invoquant le choix des Meulanais. Mais quelle valeur accorder à ces consultations, qui faute d'une communication adaptée, débouchent inexorablement sur des participations anecdotiques. Suivez-nous sur « facebook.com/MeulanUnisPourNotreVille »

Retrouver Meulan

(RN – minorité – 2 élus)

La commémoration des 80 ans du débarquement semble avoir été oublié à Meulan quand d'autres communes ont su faire leur devoir de mémoire ! Notre cimetière mériterait plus d'entretien car il a été constaté par nos habitants une végétation envahissante dans les allées et autour des tombes. A l'heure où le gouvernement s'apprête à taxer davantage le pays, nous nous réjouissons de la stabilité de notre taxe foncière. Nous félicitons nos athlètes olympiques et paralympiques ainsi que le travail formidable des bénévoles ! Nous avons constaté cette année encore une belle dynamique lors du forum des associations !

Programme de Noël

Mairie

La boîte aux lettres du

Père Noël

Du lundi 25 novembre au mercredi 18 décembre

Pour que le Père Noël te réponde, pense bien à indiquer toutes tes coordonnées : ton nom, ton prénom ainsi que ton adresse complète.
Accueil de la Mairie - Horaires d'ouverture

Place Brigitte Gros

Patinatoire

Du samedi 21 décembre au mardi 2 janvier (sauf les 25 décembre et 1^{er} janvier)

De 10h30 à 13h et de 15h à 19h

Gratuit - Gants obligatoires

Manège et trampolines

Vacances scolaire

De 10h30 à 13h et de 15h à 19h

Le Petit Marché de Noël

Samedi 21 et dimanche 22 décembre

De 10h à 18h

Bergerie - Ferme du Paradis

Spectacle musical de Noël

Reine des neiges

Samedi 7 décembre

16h

Gratuit - durée 45 min

Sur réservation au 01 30 90 41 11

ou culture@ville-meulan.fr

Goûter à l'issue du spectacle

Réservé aux petits Meulanais à partir de 3 ans

Ateliers créatifs de Noël

Samedi 21 décembre

Pour les enfants de 3 à 13 ans

De 10h à 12h (accueil en continu)

Mairie

Bibliothèque

Chorale de Noël

Samedi 21 décembre

16h



Horaires Mairie

Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h30
Mercredi de 8h30 à 17h
Samedi de 8h30 à 12h30

Permanences

OPAH RU

sur rendez-vous
2^{ème} jeudi du mois 13h30 - 17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

Avocat

uniquement sur rendez-vous
1^{er} jeudi du mois 17h - 19h45
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Écrivain public

uniquement sur rendez-vous
lundi 9h-12h 13h30 -17h30
Espace Paradis
mercredi 13h30-17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

IFAC

sans rendez-vous
mardi 9h -11h30
Mairie - 01 30 90 41 41
mardi 14h30-17h
Espace Paradis - 01 34 74 23 62

Information juridique

sans rendez-vous
lundi 9h-12h
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Mission locale

sans rendez-vous
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h -17h
pour les 16 - 25 ans
Espace Paradis - 01 30 91 21 50

Droit des femmes et des familles

sans rendez-vous
lundi 9h-12h30
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-14h
mercredi : 12h-16h30
7 rue des Écoles - 01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h à 12h un samedi par mois.



La Mairie remercie les commerçants de Meulan de leur soutien et implication pour le don de lots qui ont été offerts aux participants du goûter - loto intergénérationnel du 2 octobre.